



Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Gironde est un établissement public départemental. Son Conseil d'administration est composé d'élus de Gironde. Il a pour mission de définir la politique générale de l'établissement dans les limites de ses compétences, d'en mobiliser les moyens et de prendre les décisions relatives à la gestion du service. Devenir Vice-président du SDIS implique donc de grandes responsabilités.



DURÉE : 1 jour



PROFIL DES INSCRITS :
Élu départemental



PRÉREQUIS : Aucun



MODALITÉS : Présentielle



LIMITES D'EFFECTIFS : 15



ORGANISATION

- XYLAN FORMATIONS -

Équipe pédagogique

Nos formateurs sont, ou ont été, préfets, conseillers départementaux, DGS, secrétaires de mairie, directeurs de service, députés, avocats en droit public, journalistes locaux, élus communautaires, conseillers...

Ils dispensent des formations de qualité sans aucune pression idéologique ou politique.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation et tour de table
- Rappel des objectifs
- Supports projetés
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Quiz en salle

Suivi et évaluation

- Feuille de présence
- Mises en situation
- Questions / réponses
- Formulaire d'évaluation à chaud et à froid
- Attestation individuelle de formation

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Cette formation permet de comprendre le SDIS dans sa globalité, comme le Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) qui définit les orientations du SDIS en matière de couverture opérationnelle des risques sur le département.

CONTENU PEDAGOGIQUE

- Histoire du SDIS, loi de création
- Les diverses compétences du SDIS en matière de secours
- Le fonctionnement du SDIS
- Le rôle du Conseil d'Administration
- Le financement du SDIS
- La place respective du Département, des communes et des intercommunalités
- Le système d'alerte
- Les rapports avec l'État
- Les rapports avec l'ARS et les hôpitaux
- Les spécificités du SDIS 33
- Le rôle des élu(e)s départementaux
- Le statut des personnels (professionnels, volontaires...)
- Le maillage territorial (enjeux et perspectives)
- L'avenir de la structure

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre l'organisation et le fonctionnement de cet établissement
- Avoir une vision globale et prospective des risques
- Participer efficacement aux consultations et échanges

MODALITES D'ACCUEIL DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Nous prenons en compte les besoins spécifiques des stagiaires en situation de handicap pour envisager d'adapter la pédagogie, le matériel, les moyens techniques et humains de la formation. Si vous êtes en situation de handicap, merci de prendre contact avec notre correspondante handicap (psh@xylan.fr)